

Tencin Toujours

Tencin pour Tous



Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : www.tencin.net

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°9

OCTOBRE 2016



LE MOT DU MAIRE

« le monde est en guerre parce qu'il a perdu la paix »

Notre pays subit depuis deux ans des attaques terroristes meurtrières. Cet été, la France a encore été touchée par deux attentats odieux à Nice et à Saint-Etienne du Rouvray.

Devant l'horreur de ces drames, mes pensées vont d'abord aux victimes et à leurs familles à qui je veux faire part de toute ma solidarité.

Ces actes barbares que rien ne peut justifier n'ont rien à voir avec la religion, ils ont pour seul but de nous diviser.

Il faut éviter tout amalgame et réfléchir aux paroles prononcées par le Pape François « le monde est en guerre parce qu'il a perdu la paix ».

La vigilance de chacun de nous est nécessaire car malgré la forte implication des forces de l'ordre, le risque zéro n'existe pas.

Notre force sera de dépasser nos peurs et de nous rassembler derrière les valeurs de la République

« LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ »

Faisons vivre ces idéaux et la barbarie reculera.

Je m'engage, pour ma part, dans la fonction qui est mienne à agir conformément à ces idéaux.

François Stefani

Vie pratique

Travaux vieille rue



Les travaux de requalification patrimoniale et paysagère des rues du vieux bourg se poursuivent et la première tranche – de la Route de Theys à la Rue du Clos – est bientôt terminée.

Merci à tous les riverains et usagers de ces voiries pour la patience dont ils ont fait preuve face aux inconvénients générés par un tel chantier.

En 2017, la deuxième phase va être engagée et concernera l'enfouissement des réseaux secs entre la rue du Clos et la rue de l'Église ainsi que les aménagements de voiries.



Gare de Tencin – Préserver l'avenir

Suite au projet de vente de la gare par la SNCF, vous trouverez ci-après un communiqué de notre député Pierre Ribeaud. La commune a également alerté les autres instances politiques pour leur faire part de sa déception vis-à-vis de cette intention.

"PRÉSERVER L'AVENIR : J'ai récemment été alerté par François STEFANI, maire de Tencin, du souhait de SNCF Réseau de mettre en vente la gare de Tencin et son terrain y attenant. J'ai donc décidé d'intervenir auprès du Directeur territorial de SNCF Réseau afin de demander le maintien de la gare de Tencin dans le giron de la SNCF et de proposer l'organisation d'une réunion de tous les acteurs concernés pour faire le point de la situation et étudier les perspectives, notamment celle d'une réouverture."



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Gilbert Mazet plus connu sous les surnoms de « Bob » ou « La Berte » le 2 août 2016. Gilbert, employé communal aux services techniques de Tencin avait débuté sa carrière à la mairie avril 1983 jusqu'à sa retraite en 2010.



⌘ Piste cyclable

la piste cyclable tant attendue sur la RD 523 a enfin vu le jour. Réalisée par le Conseil départemental, elle relie le rond-point Sud à La Pierre. D'autre part, suite à la modification de la voirie, l'accès au centre commercial de La Tuilerie s'effectue par le rond-point quand on arrive du centre village et la sortie par le même rond-point pour les départs en direction de Grenoble. Les véhicules arrivant de Grenoble et repartant vers le centre bourg peuvent continuer à accéder au centre commercial par la RD 523.



Avant



Après

⌘ Ravalement

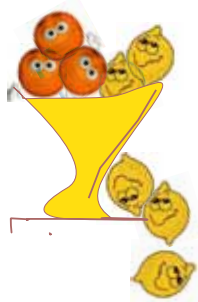
La commune participe financièrement par le biais d'une subvention à la rénovation des façades des habitations situées sur l'avenue du Grésivaudan à hauteur de 30% plafonnée à 3 000 €. Se renseigner à la mairie, commission Urbanisme.

⌘ Cimetière

La procédure de reprise des concessions étant arrivée à son terme, les travaux de réhabilitation du cimetière ont pu commencer par la mise en accessibilité des allées du nouveau cimetière dans lequel une borne fontaine a également été installée.

Dans l'ancien cimetière, les travaux ont concerné la reprise des tombes abandonnées du carré 1 .

Puis, en 2017 nous poursuivrons par la reprise des concessions en déshérence, et la mise en accessibilité des allées de l'ancien cimetière.



Prix Citron amer – décerné à cette personne ayant en pension des chevaux sur les hauteurs de Tencin, qui a laissé sans soin, nourriture et eau, ces animaux dont un est décédé.

Prix Orange – décerné collégalement au promeneur qui s'est rendu compte de la situation, aux élus de la commune qui ont organisé le sauvetage avec l'aide d'un agriculteur et d'une entreprise de travaux publics de la commune, ils se reconnaîtront. Un grand merci à eux tous.

Conseil municipal



Conseil municipal du 17 mai 2016

Avant d'ouvrir la séance Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la décision du Conseil départemental de réaliser des bandes cyclables dans les deux sens de circulation sur la RD523, avec reprise du tapis et reprise du carrefour d'accès au centre commercial de la commune. Ces travaux se feront du PR 18 + 800 au 20 + 260 (en partie sur la commune de La Pierre) pour un montant de 400 000 € TTC.

1. Élection de la commission chargée d'ouvrir les plis pour l'affermage du réseau d'eau

Une seule liste est présentée composée des membres titulaires suivants : Messieurs CORBALAN, MARSEILLE, SPOLITINI et des membres suppléants suivants : Messieurs FOIS, POUCHOT, SOMMARD

Cette liste unique des candidats est élue à l'unanimité et les nominations prennent effet immédiatement.

2. Choix du mode de gestion du service de l'eau

La recommandation faite par PPS Collectivités est l'affermage. Validation de la gestion du service d'eau potable par affermage.

3. Virements de crédits - DM1

Mouvement de crédits de 28 672 € n'affectant pas l'architecture initiale du budget d'investissement.

Validation de ces mouvements de crédits.

4. Lettres de commande pour les travaux du cimetière

Travaux de destruction et mise en décharge des anciens monuments chiffrés à 7 325 €, les travaux d'exhumation et réinhumation des restes des corps chiffrés à 10 585 €. Il convient de passer deux lettres de commandes avec la Marbrerie du Sud-Est pour leur réalisation.

Validation des travaux et autorisation donnée au maire de signer ces deux documents.

5. Lettre de commande à MG TP pour les travaux de renforcement du tuyau d'eaux pluviales, allée de l'Étang

Montant du devis par MG TP : 8 878,16 € TTC

Validation des travaux et autorisation donnée au maire de signer la lettre de commande s'y rapportant

6. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la sécurisation du captage de Vigne Close

Mandat donné au maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

7. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement et création d'un zonage des eaux pluviales.

Mandat donné au maire de déposer un dossier global pour ces deux études auprès de l'Agence de l'Eau.

8. Études pour la révision du schéma directeur d'assainissement et création du schéma des eaux pluviales pour la révision du P.L.U.

Le schéma initial d'assainissement avait été établi par la SCOP A.T.Eau. Pour sa mise à jour, le montant de sa prestation est de 12 960 € TTC.

Pour la création du schéma des eaux pluviales, le cabinet Profils Études a fait une proposition de prestation à hauteur de 5 526 €.

Validation de ces lettres de commande à passer avec A.T.Eau et Profils Études pour la réalisation de ces schémas qui devront être annexés au nouveau document d'urbanisme.

9. Demande de subvention au Conseil départemental pour la 2^e tranche des travaux de la Vieille rue

Mandat donné au maire de déposer un dossier de demande de subvention.

10. Demande de subvention à la DTER pour la 2^e tranche des travaux de la Vieille rue

Mandat donné au maire de déposer un dossier de demande de subvention.

11. Modification du P.L.U.

Modification portant uniquement sur la rédaction d'un article du règlement du P.L.U. afin de permettre la réalisation du multi-accueil, du bâtiment de la Sauvegarde, et la création du parking inhérent à ces deux structures.

Validation de la modification de l'article AU2 du règlement actuel du P.L.U.

12. Remboursement des 160 lots des 160 premiers inscrits au cross

Autorisation donnée au maire de solliciter le remboursement de ces lots auprès de la Communauté de communes.

13. Désignation du maître d'œuvre pour assurer le suivi des travaux de l'église.

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, proposition de valider la candidature du cabinet Multiple pour un montant de prestation de 19 680 € pour la tranche ferme.

14. Déduction, ou non, des heures des temps de T.A.P. et périscolaire en cas d'absence des enseignants

À partir du moment où les enfants peuvent être accueillis par les encadrants des TAP et qu'ils sont inscrits, il est donc proposé de ne pas appliquer de déduction en cas d'absence d'un encadrant.

Validation de cette proposition.

15. Divers

a. Travaux d'éclairage public route de Theys

Travaux de voirie : entreprise MG TP 38 (enfouissement des câbles et travaux de fourniture) pour un montant de 6 965,15 €.

Fourniture et pose des lampadaires : entreprise Moncenix-Larue pour un montant de 10 933,66 €.

Validation des travaux et autorisation donnée au maire de signer les lettres de commande s'y rapportant.

b. Lettre de commande à SAS AC Sécurité pour la mise en place de la vidéo protection sur le bâtiment de la mairie.

Montant de la prestation : 20 467,21 € TTC.

Validation des travaux et autorisation donnée au maire de signer la lettre de commande s'y rapportant.

c. Rapport d'orientations budgétaires de la Communauté de communes

Document mis à disposition de chacun en mairie.

d. SÉDI : communication relative aux compteurs Linky

– ni le SÉDI, ni les communes ne peuvent s'opposer à cette installation,

– les particuliers ne peuvent refuser l'installation de ce matériel qu'ErDF doit installer,

– en matière sanitaire, rien ne permet, à ce jour, de mettre en doute les informations communiquées par ErDF.

e. Convention avec l'INSEE pour la dématérialisation des actes d'état civil et les élections

Avec la poursuite de la dématérialisation, nécessité de signer une convention avec l'INSEE pour que les fichiers relatifs aux actes d'État Civil et aux élections soient transmis par Internet.

Fin de la séance ■

Conseil municipal du 27 Juin 2016

1. Désignation du prestataire chargé de la restauration scolaire pour la prochaine rentrée

La commission d'appel d'offres réunie le 13 juin a proposé de retenir l'offre d'API pour la qualité des repas proposés, au prix de 3,15 € TTC le repas.

Validation de cette proposition.

2. Signature de la convention avec le nouveau prestataire de services pour la cantine scolaire

Autorisation donnée au maire de signer cette convention.

3. Tarifs cantine-garderie-T.A.P. pour l'année scolaire 2016-2017

Avec la mise en place de l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), la CAF impose une heure de garderie périscolaire dont le montant est dissocié du prix du repas. Le prix total payé subit une augmentation de 1,2% pour les seules familles du QF 5.

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Heure de périscolaire	0,90 €	1,10 €	1,40 €	1,60 €	1,90 €
Cantine	3,39 €	4,02 €	4,07 €	4,20 €	4,20 €
Coût total repas de midi :	4,29 €	5,12 €	5,47 €	5,80 €	6,10 €
Heure de TAP	0,90 €	1,10 €	1,40 €	1,60 €	1,90 €

4. Rapport annuel des PFI

Rapport à disposition à la mairie pour consultation.

5. Nouveau règlement de fonctionnement de la bibliothèque

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques, le règlement existant doit être modifié. Les modifications portent sur les conditions de prêt, l'uniformisation des abonnements et la suite à donner aux documents non rendus ou détériorés.

Tout lecteur en possession d'une carte « Pass Culture » peut emprunter des documents à la bibliothèque. Proposition d'aligner nos tarifs sur ceux pratiqués dans le réseau : 5 € pour l'abonnement individuel, 10 € pour les familles et 15 € pour les collectivités.

Les documents détériorés ou non rendus devront être remplacés à l'identique, si le document n'existe plus, le prix actualisé sera demandé.

Validation de ces propositions.

6. Demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre de la mise en accessibilité des allées du cimetière

Mandat donné au maire de déposer le dossier de subvention se rapportant à cette opération.

7. Interdiction d'ouvrir les voiries pendant 5 ans

Suite aux nouvelles réfections de voiries, il sera interdit d'ouvrir les voiries communales neuves pendant une durée de 5 ans.

8. Demande de subvention par ECOPLASCO

Afin de pouvoir procéder à ce versement, si le projet de SCOP est validé par le tribunal administratif, il convient de faire une décision modificative dans le budget principal pour inscrire cette somme dans la ligne des subventions à verser et de la déduire d'une autre ligne budgétaire pour maintenir l'équilibre du budget initial de 2016.

Validation de ce mouvement de crédits. Sa réalisation se fera si besoin.

9. Création de l'ALSH communal

Afin d'obtenir des aides de la CAF dans le cadre des T.A.P. et du périscolaire, obligation de créer un ALSH communal
Validation de cette création.

10. Création de postes

Recrutement de 3 postes d'animateurs à 360 h et augmentation de 300 h pour la responsable de l'ALSH.

Validation de ces créations.

11. Attribution du marché de travaux pour la requalification patrimoniale et paysagère des rues du vieux bourg

Suite aux réunions de la commission d'appel d'offres qui se sont tenues les 31 mai et 16 juin pour examiner les candidatures reçues, l'entreprise Millet Paysage et Environnement a été retenue avec une proposition de 144 102 € HT.
Autorisation donnée au maire de signer ce marché de travaux.

12. Divers

a. Note d'information de l'agence de l'eau

Le prix moyen du m³ assaini dans le bassin Rhône Méditerranée Corse est de 3,63 €/m³, contre 4,02 €/m³ au niveau de la moyenne française (estimation sur des données 2014. Pour rappel, cette année-là le prix à Tencin était de 3,69 €/m³).

D'une manière générale, la taxe prélevée est réinvestie pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux, protéger les captages, restaurer le fonctionnement des rivières.

b. Projet propriété MAZET

Le promoteur a déposé un permis de construire pour la réalisation de 20 logements, permis qui a fait l'objet d'un refus. Une rencontre entre le promoteur, la commune, l'A.B.F. et un riverain a eu lieu sur le site.

Dans le cadre du réaménagement des rues du vieux bourg, nous avons besoin de places de stationnement. Le promoteur est d'accord pour nous céder, moyennant finances, une partie du terrain pour réaliser un parking, et il réaliserait un ensemble de 12 logements.

c. Projet SYMBHI

Décision du Préfet autorisant les agents du SYMBHI et les personnes déléguées par lui, à pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes afin de procéder à toutes les opérations de levées topographiques et de reconnaissances géotechniques. Cet arrêté est valable 4 ans.

d. Rapport sur l'eau

Chute de rendement qui passe de 94,8 % à 88 %. L'achat d'eau à Theys passe de 27 000 à 36 000 m³ suite à un problème de production d'eau cet hiver. Le prix du m³ assaini passe de 3,69 à 3,99 €/m³.

e. courrier de Mme MENDEZ

Madame MENDEZ fait acte de sa désapprobation concernant la dénomination du parking Fofo, en « Place du 19 mars 1962 ».

Fin de la séance ■

Horaires Mairie

Les nouveaux horaires de la mairie :

Lundi de 14h à 17h00

Mardi de 14h à 17h00

Mercredi 9h à 12h et 15h à 18h

Jeudi de 9h à 11h30

vendredi 9h à 11h30 et 14h à 17h

La Poste

Depuis le 1^{er} octobre 2016, le bureau de poste de Tencin est ouvert :

**du mardi au vendredi
de 13h à 16h30**



Scolarité

Écoles Bellevue



Sur le chemin des écoliers

Bonne rentrée à nos chers bambins !

139 élèves fréquentent l'école maternelle.

149 élèves fréquentent l'école élémentaire.

Bienvenue aux nouvelles institutrices qui rejoignent les équipes enseignantes.

La grande nouveauté de la rentrée : l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) est étendu au temps méridien.

Le 11h30 à 13h30, vos enfants profitent d'un temps de repas et d'un temps d'animation encadré pendant la récréation de la cantine.

Mme Sandra GAUDARD coordonne les équipes d'animateurs.

De nouvelles activités voient le jour en Temps d'Activités Périscolaires

Un temps guitare, un atelier danse, des ateliers avec les atsem sont proposés aux maternelles.

En élémentaire, les enfants pourront choisir entre le judo, le karaté, l'art plastique, l'art récup, la danse, le foot, le basket, la récréation, le théâtre, l'atelier récré et citoyen-neté, l'étude surveillée

Bon appétit !

La société API RESTAURATION, située à Domène, fournit les repas. Les menus sont visés par une diététicienne et le plat principal est accompagné de légumes et féculents, de quoi fournir de l'énergie à nos écoliers pour l'après midi d'école.

Des animations par ce prestataire auront lieu pendant l'année.

IMPORTANT

Les inscriptions cantine, TAP et périscolaire se font via le site Internet. MERCI DE RÉGLER VOS FACTURES DÈS RÉCEPTION, AU TRÉSOR PUBLIC, sachez qu'en cas de non règlement votre accès sera bloqué.

Effectifs école maternelle

Mme Brault	Petite section	28 élèves
Mme Pinel remplacée par Mme Kuentz	Petite section : 10 Moyenne section : 18	28 élèves
Mme Richard	Moyenne section : 16 Grande section : 11	27 élèves
Mme Rival	Moyenne section : 17 Grande section : 11	28 élèves
Mme Tantolin	Grande section	28 élèves
Total		139 élèves

Effectifs école élémentaire

Mmes Chevalier et Poulet	CP	25 élèves
Mme Garel	CP / CE1	26 élèves
Mmes Challeat et Poulet	CE1 / CE2	25 élèves
Mmes Henriot et Blouch	CE2	22 élèves
Mme Scaringella	CM1	26 élèves
Mme Alberelli	CM2	25 élèves
Total		149 élèves

Écoles Bellevue



▲ L'équipe d'enseignantes en Primaire



▲ L'équipe d'enseignantes en Maternelle



▲ L'équipe d'ATSEM

◀ L'équipe technique sans qui tout accueil serait impossible

Rappel des tarifs périscolaires /TAP et cantine

Périscolaire/TAP - tarif horaire

Quotient familial < 700 : 0,90 €
700 < quotient familial < 1000 : 1,10 €
1000 < quotient familial < 1500 : 1,40 €
1500 < quotient familial < 2000 : 1,60 €
Quotient familial > 2000 : 1,90 €

Cantine

Quotient familial < 700 : 3,39 €
700 < quotient familial < 1000 : 4,02 €
1000 < quotient familial < 1500 : 4,07 €
1500 < quotient familial < 2000 : 4,20 €
Quotient familial > 2000 : 4,20 €
Rajouter à ces tarifs le coût d'une heure de périscolaire.

Le charme de notre vallée

L'espace naturel sensible (ENS) des forêts alluviales du Grésivaudan qui s'étend sur 14 communes le long de la vallée de l'Isère, présente d'importants enjeux écologiques et paysagers. Son récent classement en ENS départemental doit permettre, en concertation avec notre collectivité, les propriétaires, les exploitants et les usagers des sites, la mise en place d'une gestion durable.

Cette gestion concertée, menée de manière complémentaire aux actions conduites par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), doit permettre un développement de l'attractivité de notre territoire, en conciliant la préservation des milieux naturels, l'organisation de la fréquentation du public, la mise en place d'actions pédagogiques, tout en respectant les usages locaux.

Dans cet objectif, le Département de l'Isère a sollicité la SAFER Rhône-Alpes afin de réaliser une étude foncière auprès de l'ensemble des propriétaires de parcelles situées dans les périmètres de l'ENS sur 5 communes, dont la nôtre.

La SAFER va donc être amenée à contacter les propriétaires concernés (par l'intermédiaire de Monsieur Wooding (tél 04 38 49 91 30) pour leur présenter la démarche du Département de l'Isère et les sonder sur leur souhait quant au devenir de leurs terrains.



Le forum des créateurs et repreneurs d'activités ou d'entreprises

CCI RHÔNE-ALPES

Quinzaine régionale

Osez l'entreprise

Créer, reprendre, céder avec les CCI de Rhône-Alpes

24 novembre 2016 de 9 h à 19 h
25 novembre 2016 de 9 h à 13 h
à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

9 h 00 rendez-vous à la CCI

Informations et inscriptions sur www.grenoble.osezentreprise.com



Créateurs/repreneurs d'entreprises, auto entrepreneurs, rendez-vous les 24 et 25 novembre 2016 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble : 25 ateliers pour vous informer, 45 professionnels pour vous conseiller. Une occasion unique pour booster votre projet !

Entrée libre et gratuite.

Pré-inscription sur www.grenoble.osezentreprise.com ou à l'entrée du Forum

Adresse :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble – 1, place André Malraux – 38000 Grenoble

Renseignement : 04 76 28 28 28
ou espace.entreprendre@grenoble.cci.fr

À noter

Tests à la fumée sur la commune de Tencin

Des tests aux fumigènes vont être pratiqués par la Coopérative A.T.EAU sur le réseau de la commune du mercredi 26 au vendredi 28 octobre 2016.

Ces tests consistent à insuffler de la paraffine liquide se transformant en fumée blanchâtre non toxique dans le réseau d'assainissement afin de contrôler les branchements des chéneaux des habitations.

Si les chéneaux sont mal raccordés, la fumée sortira par les conduits ou les regards de visite. De plus, il est possible que les siphons dont l'installation est imparfaite fument également.

Il est rappelé que la Coopérative prendra toutes les précautions nécessaires pour la sécurité des riverains lors de cette opération.

Canton Haut Grésivaudan

Permanences de vos conseillers départementaux

Martine KOHLY et Christophe ENGRAND

Mardi 8 novembre 2016

Mardi 6 décembre 2016

de 15h30 à 17h30

Merci de prendre rendez-vous auprès de Géraldine ROUSSEAU-MORERE

tél : 04 76 00 38 49

mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr





Communauté de Commune du Pays du Grésivaudan

LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

"Dans le cadre de sa politique enfance et parentalité, la Communauté de communes Le Grésivaudan invite les parents et les professionnels qui sont à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant à deux soirées conférence/débat :

"Accueil individuel chez un assistant maternel ou accueil collectif en multi-accueil : Quel mode choisir?"

- ⚡ Le mardi 29 novembre en salle des fêtes de St Ismier - chemin du Rozat
- ⚡ Le jeudi 8 décembre à 20h au Relais Assistants Maternels à Tencin - 118 allée Pré Sec"

L'AMAP de Tencin accueille de nouvelles familles

Créée en 2009, sous l'impulsion de quelques bonnes volontés, l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) regroupe une trentaine de familles qui se régalaient chaque semaine de produits biologiques locaux (fruits, légumes, viandes, pain, laitages...).

Si ce concept vous intéresse, contactez-nous : amaptencin@gmail.com



Les infos de la bibliothèque

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi - 13h30-18h

Mercredi - 10h-12h et 13h30-18h

Vendredi - 17h-19h

Samedi - 10h-12h

Tél : 04 80 04 24 62

<http://www.bmtencin.cassioweb.com>

ATELIERS - LECTURES - RENCONTRES



Mercredi 7 Décembre,
rencontre avec Charlotte Louste,
auteur de "Les Lutins sont dans l'pétrin :
On a perdu le Père Noël"

À partir de 15h - **Lecture** (environ 25 mn) dès 3 ans, entrée libre et gratuite (sans inscription.)

De 16h à 18h - **Atelier Paper-Dolls.** 12 participants sur réservation uniquement au 04 80 04 24 62.

Durée : 1h30 Public à partir de 5 ans.

Descriptif :

Dans l'album, le Père Noël subit quelques déboires à cause de la lutine Léonie. Cette petite chipie lui jette discrètement de la poudre magique, et voilà le gros barbu vêtu d'un tutu ou coiffé à la punk.

L'atelier sera une occasion de s'amuser avec l'apparence de personnages dont le look est habituellement immuable. Nous vêtirons d'habits loufoques les poupées de papier de Superman, Spiderman, Blanche-Neige et Raiponce. Une façon rigolote de déconstruire et de reconstruire l'image de vieilles icônes.

Les planches de l'album sont projetées sur grand écran permettant au public de suivre et de participer collectivement à la résolution de l'histoire.

Pour en savoir plus :

<http://ateliersilelustre.blogspot.fr/p/exposition-lexposition-comprend-11.html>

Exposition "Les As de la 1^{re} Guerre Mondiale"

Du 8 au 17 Novembre à la bibliothèque, exposition

Les As de la 1^{re} Guerre Mondiale.

Jeudi 10 novembre, visite de l'exposition par les cours moyens.

Vendredi 11 novembre, inauguration à la bibliothèque après la célébration commémorative de l'Armistice.

Mardi 15 novembre, conférence à 18h à la mairie, salle des mariages.



Au jour le jour



Jeux Interquartiers 12 juin 2016

Après avoir été repoussés plusieurs fois en raison de la météo, les Jeux Interquartiers se sont déroulés dans la bonne humeur. Félicitations à l'équipe gagnante. Elle devra organiser les prochains jeux dans 2 ans.



Kermesse de l'école

18 juin 2016

Spectacle, chants et jeux ont ponctué cette journée spécialement destinée aux enfants.



Fête de la musique

18 juin 2016

Après la kermesse de l'école, la soirée s'est poursuivie avec les scènes ouvertes de la fête de la musique...



Week End Ranch

Les 25 et 26 juin

Grand succès pour cette 2^e édition où les grands et les petits ont découvert de nombreuses activités. Un grand bravo à tous les participants de cette manifestation.



Fête du Rugby Le 2 juillet 2016 .

Exhibition des jeunes sportifs du Club de Villard-Bonnot accompagnée d'animations et d'exposants sur le parking d'UExpress. Convivialité et esprit d'équipe étaient au rendez-vous !



Cinétoile Le 8 juillet 2016 . Cette année, le Conseil Municipal des Enfants avait choisi le film "Pourquoi j'ai pas mangé mon père".



Bal et feu d'artifice

Le 13 Juillet 2016 . Malgré une météo plutôt humide est fraîche, les Tencinois étaient au rendez-vous des festivités.



Vos agendas – À vos agendas – À vos agendas

Exposition à la bibliothèque

Du 8 au 17 Novembre à la bibliothèque, exposition "Les As de la 1^{re} Guerre Mondiale".

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera face au monument aux morts dans la matinée. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement.

Conférence le 15 novembre à 18h

Dans le cadre de l'exposition "Les As de la 1^{re} Guerre Mondiale", conférence sur le thème de l'aviation pendant la Grande guerre à 18h à la mairie, salle des mariages.

Tournoi Tennis de Table le 25 novembre

1, 2, 3 Bouge vous donne rendez-vous le samedi 25 novembre à partir de 17h pour son Tournoi de Tennis de Table annuel.

Thé dansant le 26 novembre 2016

Le Comité des Fêtes organise pour notre plus grand plaisir un thé dansant à l'Espace Culturel. Entrée libre et gratuite.

Cérémonie du 5 décembre

La cérémonie se déroulera face au monument aux morts. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement.

7 décembre à la Bibliothèque

À partir de 15 h : Atelier – Lecture – Rencontre avec Charlotte Louste, illustratrice jeunesse.

Marché de Noël le 9 décembre

L'association Le Sou des Écoles organise le marché de Noël à l'école Bellevue. Venez nombreux ...

Concert à l'église le 11 décembre à 17h

Les musiciens du Louvre nous font l'honneur de se produire à l'église de Tencin. Au programme, les 4 saisons de Vivaldi. Venez nombreux ! Tarifs : 20 € adulte et 10 € - de 18 ans. Gratuit pour les - de 10 ans.

Repas des anciens le 22 Janvier 2017

Rendez-vous le dimanche 22 janvier à l'Espace Culturel.

Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- François Stefani : sur rendez-vous,
- Joël Marseille : le vendredi de 10h à 12h,
- Georges Spolitini : le lundi de 9h à 12h,
- Catherine Chambon : sur rendez-vous,
- France Denans : sur rendez-vous,

ou en prenant rendez-vous à la mairie :
Lundi de 14h à 17h • Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 9h à 11h30 • Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Directeur de la publication : François Stefani – Rédaction : Joël Marseille, Robert Fois,
Photothèque : © Mairie de Tencin, Laurent Cloarec – Mise en page : Françoise Colin-Madan
Le Bulletin de Tencin – N° 9, Octobre 2016